

Communiqué de presse
Réunion avec les associations porquerolaises du 1^{er} décembre 2020

Une réunion consacrée à l'île de Porquerolles s'est tenue ce jour, en mairie, autour de Monsieur Jean-Pierre GIRAN, Maire de la ville, de Monsieur Jean-Luc BRUNEL Adjoint aux ports et aux îles, et de Madame Anaïs DELAYGUES, Adjointe spéciale de Porquerolles. Etaient présents, des fonctionnaires de la Métropole TPM chargés des différents sujets, des fonctionnaires municipaux et des représentants des différentes associations porquerolaises.

Il a été convenu au terme de cette réunion de deux heures, que soit établi un compte-rendu commun que nous avons le plaisir de vous communiquer.

1/ Sealine (Alimentation en eau de l'île de Porquerolles)

Le Président de la Métropole TPM, Monsieur Hubert Falco a confirmé par courrier, en date du 06 octobre 2020, adressé à Monsieur le Préfet du Var, sa volonté d'alimenter en eau l'île de Porquerolles dans les meilleurs délais.

Le projet, élaboré par la ville d'Hyères et poursuivi par la Métropole, est en effet en instruction dans les services préfectoraux depuis le 31 juillet 2019.

Compte tenu des différentes formalités administratives, si la procédure d'instruction est accélérée comme demandé, les travaux pourraient débuter en janvier 2022 et la distribution d'eau potable envisagée pour la saison estivale 2022.

Sans accélération, la mise en service ne se ferait qu'au printemps 2023.

2/ Régulation de la fréquentation de l'île de Porquerolles

Une volonté générale de maîtrise de la fréquentation s'est exprimée.

Il a été clairement indiqué que cette régulation impose la mise en place de trois actions :

- Concernant la nouvelle DSP, actuellement en négociation avec le délégataire pressenti, il est d'ores et déjà acquis que les départs des bateaux devront se faire à heures fixes, sans possibilité d'augmenter les rotations, comme cela peut se produire quand le bateau part dès lors qu'il est plein. Des modalités de réservation préalables par internet sont également proposées.
- Concernant les 13 autres compagnies maritimes privées, une réflexion est menée pour limiter le nombre d'accostages. Il est également demandé que ces compagnies respectent les mêmes contraintes environnementales que celles imposées à la compagnie sous DSP.
Un débat est intervenu pour savoir s'il fallait limiter à une rotation par compagnie ou comme le suggérait Monsieur le Maire et plusieurs participants, de limiter le nombre de compagnies.

Les modalités de cette réduction seront évoquées dans une conférence qui se tiendra dans les jours à venir entre les services de la Métropole TPM et les différents bateliers.

- Le Maire a souhaité que les mouillages ZMEL (Zones de Mouillages et d'Équipements Légers) soient le plus rapidement possible mis en place par le Parc National de Port-Cros, pour limiter, d'une part, l'impact sur le milieu marin des mouillages sauvages et, d'autre part, la fréquentation des bateaux privés. Monsieur Marc DUNCOMBE, Directeur du Parc National de Port-Cros a indiqué que pour des raisons administratives, cette mise en place prendrait deux à trois ans.

Beaucoup de participants ont insisté sur la nécessité de l'instauration d'un système de réservation pour les bateaux du délégataire (ce qui est suggéré dans la DSP), mais aussi pour les parkings de la Tour Fondue, ce qui nécessitera un dialogue et une harmonisation entre parking métropolitain et parkings privés.

Sur proposition de Monsieur le Maire, il sera aussi étudié, la possibilité de départs pour un public spécifique (salariés, résidents...) depuis le Port Saint-Pierre, ainsi qu'une mise à disposition de parkings de délestage avec organisation d'un service de navettes. Cela aura pour fonction de réduire la fréquentation de la route de Giens.

La DSP actuelle a été prorogée de trois mois afin de parfaire les négociations avec le futur délégataire. Les résultats de cette négociation seront communiqués lors d'une réunion à laquelle seront invités les mêmes participants.

3/ Logements pour actifs et saisonniers

L'Adjointe Spéciale et le Maire ont tous deux souligné la nécessité d'offrir des possibilités de logements aux jeunes Porquerollais. L'ancienne Maison du Médecin sera donc confiée à un bailleur social et l'on peut imaginer que d'ici deux à trois ans, dix ou quinze logements pourront être proposés.

Concernant les logements pour les saisonniers, un contact a été pris entre Monsieur Dominique TESSIER, Président de l'Association des Commerçants de Porquerolles, et le futur aménageur du lotissement Sainte-Agathe, à l'initiative de M. le Maire. Parallèlement à cela, la Métropole TPM a lancé une réflexion pour améliorer l'accueil des saisonniers sur le continent en recherchant notamment des possibilités dans les établissements scolaires possédant un internat et auprès du CROUS de Toulon.

Le Maire a également fait un point sur les améliorations progressives à apporter, pour les parkings de la Tour Fondue, les vélos, les toilettes, les ordures ménagères, certaines devant intervenir dès la saison 2021.

L'ensemble des participants se sont déclarés satisfaits de la tenue de cette réunion commune avec la Mairie, la Métropole, le Parc National et les associations, ainsi que de l'avancée significative des différents sujets.

Il a été convenu qu'une seconde réunion se tiendrait début 2021 pour faire un nouveau point.

C'est un tourisme durable préservant un environnement exceptionnel qui était au cœur des préoccupations de chacun des participants.

Pour la Ville d'Hyères
Le Maire, Jean-Pierre GIRAN

Pour les associations
André DE MARCO

Associations représentées : *Les Amis des Iles d'Hyères, Les Arts Verts, Les Jeunes Actifs de Porquerolles, Prud'homme de Pêche de Porquerolles, Les Amoureux de Porquerolles, Commerçants de Porquerolles, Comité des Usagers du Port, Parents d'Elèves de Porquerolles, SMILO, Société Nautique de l'Île de Porquerolles, CIL de Porquerolles, Comité OGS, CIL de Giens, ASNAPIG (Association pour la Sauvegarde de la Nature de la Presqu'île de Giens)*